



# Installation du logiciel CONSULT III plus sur un ordinateur générique disposant de la configuration logicielle requise

Date: 21 septembre 2018

**Dest. : Directeurs du service technique**

## ANNONCE

Nissan Canada a le plaisir d'annoncer un nouveau programme qui facilitera la mise à disposition de CONSULT III plus et sa capacité de diagnostic pour l'ensemble de vos techniciens moyennant un coût moindre.

Le logiciel de diagnostic CONSULT III plus peut désormais être installé sur un ordinateur disposant de la configuration logicielle requise pour CONSULT. Vous pouvez acheter vos ordinateurs localement, et ainsi mieux utiliser votre pouvoir d'achat et bénéficier du soutien matériel local.

## Comment procéder?

1. Si le poste ASIST existant affiche le message « CONSULT peut être activé sur cet ordinateur » sur la page d'accueil de navigation d'ASIST, cela signifie que le poste dispose de la configuration requise et qu'il peut prendre en charge le logiciel CONSULT III plus et les données de diagnostic. Consultez la section « Si le poste ASIST existant est compatible ».
2. Si le poste ASIST existant n'affiche pas ce message, accédez à la section « Si le poste n'est pas compatible ».



Si le poste ASIST existant est compatible :

1. Achetez le nombre correspondant de logiciels C-III plus V12 (J-47446-V12-B) auprès de TechMate.
2. Achat facultatif; carte de sécurité à circuit intégré (549414) pour les fonctions d'antidémarrage.



Les commandes peuvent être passées auprès de TechMate par téléphone au 1-800-662-2001.

3. Remplissez le formulaire ASIST de demande de logiciel CONSULT III plus qui est joint et envoyez-le selon l'une des méthodes indiquées. Le formulaire est également accessible sur [www.asistfaq.com](http://www.asistfaq.com), sous Subscription Program.
4. Une fois la demande traitée, une notification sera envoyée. ASIST confirmera automatiquement la configuration de l'ordinateur par rapport à la configuration logicielle requise pour utiliser CONSULT III plus (voir page 5). Votre prochaine synchronisation ASIST commencera à prendre en charge le logiciel C-III plus.

Si le poste n'est pas compatible :

1. À partir du synchroniseur ASIST sous View Settings (afficher les paramètres) -> Details (détails), cliquez sur « OTS Spec. Check » (vérification spéc. OTS), et regardez si certains éléments non fonctionnels peuvent être mis à niveau. S'il n'est pas possible de mettre l'unité à niveau, vous pouvez acheter un ordinateur disposant de la configuration logicielle requise pour utiliser CONSULT III plus (voir page 5).

2. Achetez le nombre correspondant de logiciels C-III plus V12 (J-47446-V12-B) auprès de TechMate.

3. Achat facultatif; carte de sécurité à circuit intégré pour les fonctions d'antidémarrage. Les commandes peuvent être passées auprès de TechMate par téléphone au 1-800-662-2001.

4. Remplissez le formulaire ASIST de demande de logiciel CONSULT III plus qui est joint et envoyez-le selon l'une des méthodes indiquées. Le formulaire est également accessible sur [www.asistfaq.com](http://www.asistfaq.com), sous Subscription Program.

5. Si ASIST doit être réinstallé, vous recevrez la clé USB d'installation d'ASIST. Procédez comme indiqué dans les instructions d'installation.

6. ASIST confirmera automatiquement la configuration de l'ordinateur par rapport à la configuration logicielle requise (voir page 5). Votre prochaine synchronisation ASIST commencera à prendre en charge le logiciel C-III plus.



Si vous remplacez un ordinateur Panasonic CONSULT CF-18/19 :

Chaque concessionnaire doit avoir au moins une trousse Toughbook Panasonic CONSULT (J-54201)

1. Achetez un ordinateur disposant de la configuration logicielle requise pour utiliser CONSULT III plus (voir page 5). Achat facultatif; carte de sécurité à circuit intégré pour les fonctions d'antidémarrage.
2. Rendez-vous sur [www.asistfaq.com](http://www.asistfaq.com). Remplissez le formulaire de demande de logiciel CONSULT III plus pour ASIST et envoyez-le selon l'une des méthodes indiquées.
3. Vous recevrez la clé USB d'installation d'ASIST. Procédez comme indiqué dans les instructions d'installation.
4. ASIST confirmera automatiquement la configuration de l'ordinateur par rapport à la configuration logicielle requise (voir page 5). Votre prochaine synchronisation ASIST commencera à prendre en charge le logiciel C-III plus.

#### **Frais annuels :**

Des frais annuels doivent être versés pour chaque licence logicielle CONSULT III plus active, et ce afin d'appuyer le développement, les améliorations et le soutien du logiciel. Chaque printemps, des frais annuels sont facturés sur votre compte de service non-véhicule afin de soutenir un certain nombre de programmes. Pour CONSULT, des frais supplémentaires seront facturés en fonction du nombre de trousseaux C-III plus (J47446-VI2-B) que vous achetez.

#### **CONSULT III plus - Besoins en outils indispensables :**

Chaque concessionnaire doit **avoir au moins** une trousse Toughbook Panasonic CONSULT (J-54201). Seul le **Toughbook Panasonic** est intégralement validé pour l'ensemble de vos besoins en réparation. Le Toughbook Panasonic est le seul ordinateur qui exécute les différents logiciels spécialisés ainsi que les logiciels GT-R. Certains logiciels spécialisés répertoriés dans ASIST et certains logiciels GT-R seront disponibles uniquement sur les postes Toughbook Panasonic.



**Quelles sont les fonctionnalités de diagnostic qui s'exécuteront et celles qui ne s'exécuteront pas par rapport à la trousse Toughbook Panasonic CONSULT (J-54201)?**

- Un ordinateur générique ayant la configuration logicielle requise pour CONSULT prendra en charge les éléments suivants :
  - Diagnostic complet
  - Programmation et reprogrammation
  - Programmation de l'antidémarrage/de la clé (avec l'achat d'une carte de sécurité)
- Un ordinateur générique ayant la configuration logicielle requise pour CONSULT ne prendra pas en charge les éléments suivants :
  - Diagnostic GT-R
  - Certains des logiciels spécialisés compris dans le Toughbook Panasonic CONSULT

**Ordinateurs portables validés :**

Étant donné la grande variété d'ordinateurs proposés sur le marché, Nissan North America inc. ne peut pas garantir un bon fonctionnement sur l'ensemble des ordinateurs commercialisés. Les ordinateurs suivants sont validés par Nissan Canada.

- Panasonic CF-54 (Recommandé)
- HP Elitebook 840 G3 (Recommandé)
- HP ProBook 640 G2
- Dell Latitude E5570

**Soutien technique :**

- Pour toute question générale ou pour bénéficier d'une aide sur l'installation et la mise en fonctionnement de CONSULT III plus, communiquez avec l'assistance ASIST par courriel à l'adresse [nciqa@nissancanada.com](mailto:nciqa@nissancanada.com).
- Pour bénéficier d'une assistance matérielle pour le Toughbook Panasonic et l'interface du véhicule, communiquez avec TechMate par téléphone au 1-800-662-2001.
- Pour obtenir une assistance matérielle sur votre ordinateur, communiquez avec votre revendeur.

**Configuration logicielle requise pour CONSULT III plus** toute mise à jour de cette configuration sera publiée sur le site Web de [www.ASISTfaq.com](http://www.ASISTfaq.com))



Renseignements sur le système	Fiche technique du concessionnaire OTS CONSULT-III PLUS
Configuration requise :	
Système d'exploitation	Windows 7 64 bits, Service Pack 1 ou plus
Processeur	1,8 gigahertz (GHz) ou plus
RAM	4 GB
Espace sur le disque dur	Espace libre sur le disque dur de 100 Go, recommandation : 125 Go ou plus
Carte graphique	DirectX 9 ou plus
Affichage et éléments graphiques	Écran de 10,1 po ou plus
Affichage et éléments graphiques	Prise en charge d'une résolution de 1024 x 768
Réseau et communication	Réseau local sans fil IEEE 11a/b/g/n ou Gigabit Ethernet (connecteur RJ-45)
Réseau et communication	Bluetooth® v4.0 + EDR (Classe 1) ou utilisation d'un câble USB
Interfaces/Ports	1 port USB ou plus, compatible avec USB 2.0
Lecteur optique	Lecteur DVD/CD interne ou externe
Extensions E/S	Un emplacement ISO7816/carte à puce ou un emplacement Cardbus – Pour la carte de sécurité
Dispositifs intégrés	Haut-parleurs intégrés
	Poste ASIST pour concessionnaire autorisé
	C-III plus VI2 (J-47446-VI2-B)
Recommandation :	Écran tactile

Assurance de la qualité

Nissan Canada

# ASIST™ Formulaire de demande de logiciel NCI CONSULT-III Plus

## Ordinateur générique (poste de travail autre que le Toughbook Panasonic)

SERVICE DEMANDÉ – COCHEZ UNE CASE	Frais
<input type="checkbox"/> Le poste ASIST autonome existant est compatible <input type="checkbox"/> L'ordinateur dispose de la configuration logicielle requise pour CONSULT – remplir les sections 1 et 3	Aucuns frais
<input type="checkbox"/> L'ordinateur acheté dispose de la configuration logicielle requise pour CONSULT (installation d'ASIST nécessaire) – remplir les sections 2 et 3	100 \$
<input type="checkbox"/> Remplacement de l'ordinateur Panasonic CONSULT CF-18/19 existant avec un ordinateur générique qui dispose de la configuration logicielle requise pour CONSULT. L'identifiant de clé de sécurité ASIST sera transféré sur le nouvel ordinateur et annulé sur l'ancien ordinateur. _____ Inscrire l'identifiant de clé de sécurité ASIST – remplir la section 3	100 \$

### SECTION 1 : EXIGENCES POUR L'INSTALLATION SUR UN ORDINATEUR AUTONOME EXISTANT

Pour que votre demande soit acceptée, tous les éléments de cette section doivent être cochés.

\_\_\_\_\_ Inscrivez l'identifiant de clé de sécurité ASIST. Vous pouvez obtenir l'identifiant de clé en exécutant le synchroniseur ASIST.

OUI  La personne effectuant la demande doit être employée par le concessionnaire.

OUI  A acheté le nombre correspondant de logiciels C-III plus V12 (J-47446-V12-B) auprès de Tech-Mate.  
 Inscrivez les 6 chiffres du numéro du bon de commande de votre facture V12 (J-47446-V12-B) de Tech-Mate.  
 \_\_\_\_\_ \* La demande ne sera pas traitée si le numéro du bon de commande n'est pas valide.

OUI  L'ordinateur est prêt pour la réinstallation du logiciel CONSULT III Plus.  
 \* Une fois la demande traitée, une notification sera envoyée. ASIST confirmera automatiquement la configuration de l'ordinateur par rapport à la configuration requise. Votre prochaine synchronisation ASIST commencera à prendre en charge le logiciel C-III plus.

### SECTION 2 : EXIGENCES POUR L'INSTALLATION D'UN ORDINATEUR ACHETÉ QUI DISPOSE DE LA CONFIGURATION LOGICIELLE NÉCESSAIRE

Pour que votre demande soit acceptée, tous les éléments de cette section doivent être cochés.

OUI  La personne effectuant la demande doit être employée par le concessionnaire.

OUI  A acheté le nombre correspondant de logiciels C-III plus V12 (J-47446-V12-B) auprès de Tech-Mate.  
 Inscrivez les 6 chiffres du numéro du bon de commande de votre facture V12 (J-47446-V12-B) de Tech-Mate.  
 \_\_\_\_\_ \* La demande ne sera pas traitée si le numéro du bon de commande n'est pas valide.

OUI  L'ordinateur est prêt pour la réinstallation du logiciel CONSULT III Plus.  
 Si vous remplacez un poste de travail existant, veuillez inscrire l'identifiant de clé de sécurité ASIST : \_\_\_\_\_

OUI  Je comprends que la trousse d'installation ASIST sera envoyée au directeur du service technique pour être distribuée au demandeur.

OUI  J'installerai ASIST dès la réception et retournerai la clé USB ASIST dans les 10 jours suivant l'expédition par NCI, à défaut de quoi des frais de retard de 100 \$ seront facturés sur le compte non-véhicule de la concession.

REMARQUE : Des frais annuels doivent être versés pour chaque licence logicielle CONSULT III plus active, et ce, afin d'appuyer le développement, les améliorations et le soutien du logiciel. Chaque printemps, des frais annuels sont facturés sur votre compte de service non-véhicule afin de soutenir un certain nombre de programmes. Pour CONSULT, des frais supplémentaires seront facturés en fonction du nombre de trousse C-III plus (J47446-V12-B) que vous achetez.

### SECTION 3 : FORMULAIRE DE COMMANDE – VEUILLEZ DEMANDER AU DIRECTEUR DU SERVICE

Nom du concessionnaire		Code du concessionnaire
Adresse municipale		
Ville	Province	Code postal
N° de téléphone	Adresse courriel (rappel : <b>ÉCRIRE LISIBLEMENT</b> )	
Prénom du demandeur	Nom du demandeur	
Signature du demandeur	Titre du demandeur	

### APPROBATION DU DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE

OUI  Je comprends que la trousse sera envoyée au directeur du service technique pour être distribuée au demandeur. Les frais seront facturés sur le compte non-véhicule du concessionnaire.

Prénom	Nom de famille
Signature	Date

*(La signature approuve la demande : cette dernière ne sera pas traitée sans l'approbation du directeur du service technique.)*

### APRÈS AVOIR REMPLI LE FORMULAIRE

- Envoyez le formulaire par télécopieur au 1-905-459-5998 ou par courriel à l'adresse [nciqa@nissancanada.com](mailto:nciqa@nissancanada.com)
- Toutes les demandes reçues seront traitées dans les 24 heures suivant leur réception, du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés).
- Veuillez prévoir 3 à 5 jours ouvrables pour la réception.
- Une fois la demande traitée, l'assistant ASIST vous enverra une confirmation par courriel.